

L'incontournable... Attractivité : la France passe devant l'Allemagne et talonne le Royaume-Uni

• Selon l'édition 2019 du Baromètre de l'attractivité publié par EY, *l'attractivité du site France est bien orientée en 2018* dans un contexte économique et politique globalement incertain (Brexit, ralentissement de la croissance européenne, tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine...). En effet, *alors que les investissements étrangers en Europe se sont repliés en 2018*, notamment au Royaume-Uni (-13% avec 1 054 projets) et en Allemagne (-13% avec 973 projets), *ceux à destination de la France ont légèrement progressé (+1% avec 1 027 projets)*.

• Cette progression des investissements étrangers, bien que nettement ralentie par rapport à celle qui prévalait entre 2015 et 2017 (+30% en moyenne par an), témoigne de la « solidité des atouts structurels de la France » (tourisme, infrastructures, rôle européen, innovation) et de leur capacité à résister aux aléas conjoncturels et politiques. Surtout, elle permet à *la France de se hisser pour la première fois depuis 2009 à la deuxième place du palmarès des pays européens les plus attractifs d'Europe*.

• *La France se distingue tout particulièrement pour les projets d'investissement de recherche et développement et les projets industriels* : avec 144 projets d'investissement de R&D en 2018 (+85% par rapport à 2017, soit une hausse historique), la France compte plus de projets que l'Allemagne (74) et le Royaume-Uni (64) réunis ; depuis dix ans, la France est la première destination européenne pour les investissements industriels (339 projets en 2018, soit +5% par rapport à 2017). *En revanche, en dépit des opportunités offertes par le futur Brexit, la France ne parvient pas à tirer son épingle du jeu en matière d'implantation de centres de décisions* (-24%) à l'inverse de la Belgique et de l'Irlande.

• *L'Île de France, l'Auvergne-Rhône-Alpes et les Hauts-de-France sont les trois régions les plus attractives du territoire*, totalisant plus de 50% des projets d'investissement en 2018. Et *les métropoles continuent de susciter l'engouement des investisseurs étrangers* : sur les 210 dirigeants interrogés par EY, la moitié considère Lyon comme la ville la plus susceptible de concurrencer Paris (25% optent pour Toulouse et 23% pour Bordeaux).

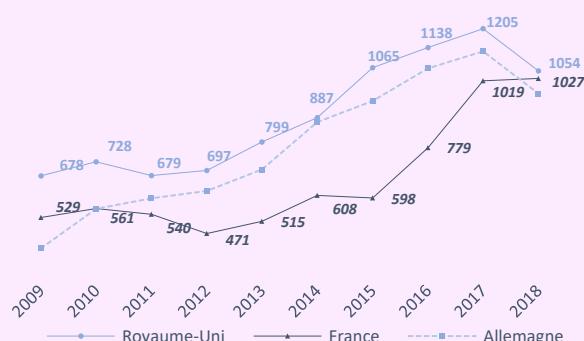
• *L'optimisme à trois ans des dirigeants étrangers marque néanmoins le pas* après l'enthousiasme provoqué par l'élection d'Emmanuel Macron (30% pensent que l'attractivité de la France va continuer de s'améliorer contre 55% un an plus tôt). *Pour maintenir le cap de l'attractivité*, les dirigeants recommandent prioritairement une *intensification de l'action de simplification pour les entreprises*, une *amélioration de la compétitivité fiscale* du site France et une *poursuite de la réduction du coût du travail*.

Top 10 européen en nombre de projets d'investissement

	2017	2018	Evolution
Royaume-Uni	1205	1054	-13%
France	1019	1027	+1%
Allemagne	1124	973	-13%
Espagne	237	314	+32%
Belgique	215	278	+29%
Pologne	197	272	+38%
Turquie	229	261	+14%
Pays-Bas	339	229	-32%
Russie	238	211	-11%
Irlande	135	205	+52%

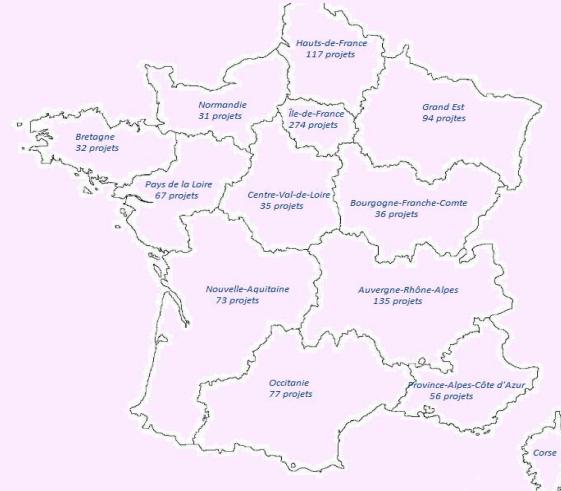
Source : Baromètre de l'attractivité France – EY, juin 2019

Evolution comparée du nombre de projets



Source : Baromètre de l'attractivité France – EY, juin 2019

France : projets par région en 2018



Source : Baromètre de l'attractivité France – EY, juin 2019

Le graphique de la quinzaine... Les entreprises françaises peinent à retenir les « talents digitaux »

Top 10 des pays les plus attractifs pour les talents digitaux français (% des talents digitaux français désirant s'expatrier pour chaque pays *)



* Exemple : 37% des talents digitaux interrogés souhaitent s'expatrier en Suisse

Sources : Cadremploi et BCG, 15 mai 2019

• La transformation numérique est de plus en plus au centre des préoccupations des entreprises. *Sa réussite passe par la capacité des entreprises à attirer et fidéliser des talents en leur sein : codeurs, développeurs, data analystes, experts en intelligence artificielle ou en programmation...*

• Or selon une étude récente menée par Cadremploi et le BCG, *76% des « talents digitaux » français sont prêts à s'expatrier pour leur carrière* alors même que les formations en intelligence artificielle dispensées par les universités françaises, sont classées parmi les meilleures au niveau mondial. *La Suisse, les Etats-Unis et le Canada constituent les destinations les plus attractives des talents digitaux qui souhaitent s'expatrier*.

• La 5ème édition de l'Université du numérique du Medef se tiendra le 20 juin 2019 à la station F. A cette occasion, le Medef et le BCG rendront public un baromètre sur la maturité digitale des entreprises françaises dont une partie est consacrée à la question de la rétention des talents digitaux.

Focus sur... Finance durable : tous concernés !

- **La finance durable entend intégrer les enjeux de développement durable - environnementaux, sociaux et de gouvernance - au cœur des activités financières** (épargne, financement des entreprises, assurance...). Elle s'appuie sur de nombreux outils tels que les obligations vertes, l'investissement socialement responsable, les fonds solidaires. Dans ce foisonnement d'initiatives très dynamiques, certains voient une niche du secteur financier. Bien au contraire, cette lame de fond est amenée à gagner progressivement l'ensemble du financement de l'économie. En effet, la prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux dans les décisions d'investissement des entreprises est croissante, en particulier depuis la signature de l'Accord de Paris, tout en devenant un facteur d'attractivité pour les investisseurs financiers.
- **Les obligations vertes sont des emprunts émis sur le marché par une entreprise ou une entité publique destinés au financement de projets contribuant à la transition écologique.** Elles constituent moins de 3% des émissions obligataires en 2018. Il n'empêche que ce marché est en croissance très rapide, représentant 155 milliards de dollars en 2018 contre 4,5 milliards de dollars en 2014. Et il répond à une forte demande des investisseurs.
- **Les fonds ISR sont des fonds d'investissement qui intègrent des critères sur la gouvernance et la performance sociale et environnementale des entreprises, en complément des critères financiers traditionnels, dans le choix des valeurs composant le fonds.** La démarche RSE d'une entreprise conditionne donc son intégration ou non dans ce type de fonds. Aujourd'hui, 218 fonds possèdent le label ISR en France et représentent 55 milliards d'euros d'actifs sous gestion. Au-delà, il existe également des fonds thématiques à l'instar de ceux à impact social qui se réservent à des entreprises particulièrement engagées sur les enjeux liés aux conditions de travail (santé et sécurité, dialogue social, formation, etc.) ou à des entreprises impliquées dans des enjeux de société à dimension sociale (éducation par exemple).
- Pour structurer davantage ces différentes initiatives tout en changeant d'échelle afin de répondre aux défis sociaux et environnementaux auxquels elle fait face, **l'Union Européenne a donné une impulsion politique forte avec son plan d'action pour la finance durable en mars 2018**. La Commission européenne insiste sur le fait que « *si les pouvoirs publics veulent réorienter les capitaux privés vers des investissements durables, ils doivent radicalement modifier le mode de fonctionnement du système financier* ». Ce plan d'action s'articule principalement autour de trois règlements, dont le premier donne encore lieu à d'âpres négociations. Visant en effet à définir par une « taxonomie » (classification) les activités susceptibles d'être qualifiées de durables sur le plan environnemental, il pourrait modifier l'accès au financement de certains secteurs industriels.
- Les deux autres règlements sont maintenant finalisés. L'un est venu préciser les critères de base à respecter pour les labels d'investissements « bas carbone ». L'autre fixe les informations à publier en matière d'investissements durables : les acteurs de marché (gestionnaires d'actifs, banquiers, assureurs) devront en effet indiquer comment ils intègrent les risques en matière de durabilité de leur portefeuille d'investissement. S'ils proposent des produits financiers dits « durables », une information claire devra être fournie sur leur site Internet décrivant les caractéristiques et les méthodes d'évaluation des objectifs environnementaux ou sociaux.
- **Cet effort de transparence demandé au secteur financier est amené à se répercuter en amont de la chaîne sur les informations délivrées par les entreprises financées.** La communication sur les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance se renforce dans tout l'écosystème. L'activité de financement privé est elle aussi largement engagée dans ce mouvement et de nombreuses PME sont, de fait, parties prenantes de cette démarche, qu'elles soient financées par des fonds engagés sur ces sujets ou sous-traitantes de donneurs d'ordre eux-mêmes concernés.

Les brèves...

-  **Eurostat – Taux d'inflation en mai 2019 (rythme annuel) : +1,2% en zone euro contre +1,7% en avril**
-  **Eurostat - Taux de chômage en avril 2019 : 7,6% en zone euro (plus bas août 2008), 6,4% pour l'UE (plus bas janvier 2000)**
-  **BCE - Réunion de politique monétaire du 6 juin 2019 : statu quo sur les taux (0% pour le Refi et -0,4% pour les facilités de dépôts)**

Prévisions économiques

		France			Allemagne			Italie			Espagne			Royaume-Uni		
		2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020
Taux de croissance (%)	Commission (mai 19)	1,3%	1,5%	1,4%	0,5%	1,5%	0,9%	0,1%	0,7%	2,6%	2,1%	1,9%	1,4%	1,3%	1,3%	
	Consensus (Mai 19)	1,3%	1,3%		0,8%	1,5%		0,0%	0,5%		2,2%	1,8%		1,4%	1,4%	1,4%
Taux de chômage (% pop active)	Commission (mai 19)	9,1%	8,8%	8,5%	3,4%	3,1%	2,7%	10,6%	10,9%	11,0%	15,3%	13,5%	12,2%	4,0%	4,1%	4,2%
Solde public (% du PIB)	Commission (Mai 19)	-2,5%	-3,1%	-2,2%	1,7%	1,0%	0,8%	-2,1%	-2,5%	-3,5%	-2,5%	-2,3%	-2,0%	-1,5%	-1,5%	-1,2%
Dette publique (% du PIB)	Commission (Mai 19)	98,4%	99,0%	98,9%	60,9%	58,4%	55,6%	132,2%	133,7%	135,2%	97,1%	96,3%	95,7%	86,8%	85,1%	84,2%

Direction Economie

Contacts : abenhamou@medef.fr / kmerle@medef.fr / ltogni@medef.fr / oredoules@medef.fr

Information juridique importante : la direction des études économiques s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication. Les opinions exprimées sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position du MEDEF ou de ses membres.